AREA REGION SUD
29 Boulevard Charles Nédelec
13003 MARSEILLE

Département : VAR

Commune : Le Cannet-des-Maures

Lieu-dit : Quartier de Causserène et Faïsse noir

Nature du document

Dossier de demande d'autorisation préfectorale au titre des articles L214-1 à 3 du Code de l'Environnement

Compléments techniques issus des études de conception PROJET

Objet

Réalisation de la ZAC VARECOPOLE

RESTATAIRE

REFERENCES

N° dossier : 2014395-02
Version : A
Date : 24 avril 2023

REDACTEUR	VERIFICATEUR	APPROBATEUR
A. ANDRIANTSOAMBEROMANGA	S.RIGAUD	P.BOURRAS

Sommaire

PRÉAMBULE 3

CHAPITRE 1 Modifications apportées au calepinage des bassins de rétention **4**

CHAPITRE 2 Poursuite du suivi piézométrique **8**

ANNEXE : PLANS DES RÉSEAUX HUMIDES 10

Liste des figures

Figure 1 : Plan masse et emprise des bassins fournis au dossier AEU initial 5

Figure 2 : Plan masse et emprise des bassins issus des études PROJET de conception 6

Figure 3 : Localisation des piézomètres (rappel) 9

PRÉAMBULE

L'aménagement de la ZAC VARECOPOLE est soumis à une procédure de Demande d'Autorisation Environnementale Unique au titre des articles L214-1 à 3 du Code de l'Environnement. Le dossier, porté par l'AREA REGION SUD a été remis pour instruction le 13 décembre 2021 au guichet unique de la police de l'Eau et enregistré sous la référence A591.

Dans le cadre des études de conception au stade PROJET, des modifications altimétriques sont portées aux bassins de rétention et réseaux pluviaux en regard de données techniques nouvellement acquises. Ces modifications ne portent aucunement atteinte aux principes de dimensionnement et de gestion hydraulique de l'opération, mais impactent la géométrie des quelques bassins pour leur permettre d'accueillir le volume requis.

La présente note constitue un complément d'information volontaire pour permettre une parfaite information des services instructeurs des travaux sollicités au travers du dossier de Demande d'Autorisation Environnementale Unique.

CHAPITRE 1 MODIFICATIONS APPORTÉES AU CALEPINAGE DES BASSINS DE RÉTENTION

De nouvelles données techniques (notamment relatives aux croisements des réseaux humides et secs), acquises en phase de conception PROJET ont induit des modifications du calepinage des bassins de rétention de l'opération.

Le plan masse global de l'opération remis ci-après montre un programme hydraulique dans son ensemble inchangé pour lequel les bassins de rétention et plus particulièrement les BR9, BR11 et 12 ont vu leur emprise étendue pour permettre l'accueillir du volume requis à l'AEU.

Les plans de détail sont désormais réalisés et remis en annexe du présent dossier. Ils remplacent les schémas de principes remis en annexe 10 du dossier AEU initialement déposé.

Le tableau 1, ci-après, fournit les nouvelles caractéristiques des bassins de rétention projetés. Les valeurs surlignées en bleu correspondent aux valeurs modifiées par rapport au dossier AEU initialement déposé (tableau 29 p127).

La cote fil d'eau des drains de la zone de décantation est fournie en complément d'information.

Important :

La modification du calepinage des bassins induit un déplacement des points de rejet des BR1, BR1bis, BR2 et BR3 dans le Réal Martin pour permettre la conservation des principes suivants retenus au dossier AEU initial :

- Au droit du bassin, aucun orifice/brèche/déversoir ne permet à l'eau du ruisseau de pénétrer dans le bassin de rétention, celui-ci se trouvant hors zone inondable centennale et complètement déconnecté du cours d'eau.
- La canalisation de rejet dans le Réal Martin est calepinée au-dessus ou à minima à hauteur de la cote de crue T30 ans du cours d'eau, au droit du dit rejet.
- Au droit de l'exutoire, en crue centennale, l'eau du cours d'eau ennoie l'extrémité de la canalisation. Toutefois l'eau ne refoule pas jusqu'au bassin, son fil d'eau étant positionné au-dessus de la cote de crue T100ans de l'exutoire. La pression verticale exercée dans le bassin en permet la vidange.

L'étude de conception a réévalué le calepinage de chacun des points de rejet dans le Réal Martin en fonction des nouvelles cotes fil d'eau des bassins.

Ainsi, les principes de rejet dans le Réal Martin restent conforment aux informations fournies au dossier AEU initial et détaillées en p16 et 17 du dossier de complétude enregistré par la DDTM le 01/12/2022.

Figure 1 : Plan masse et emprise des bassins fournis au dossier AEU initial

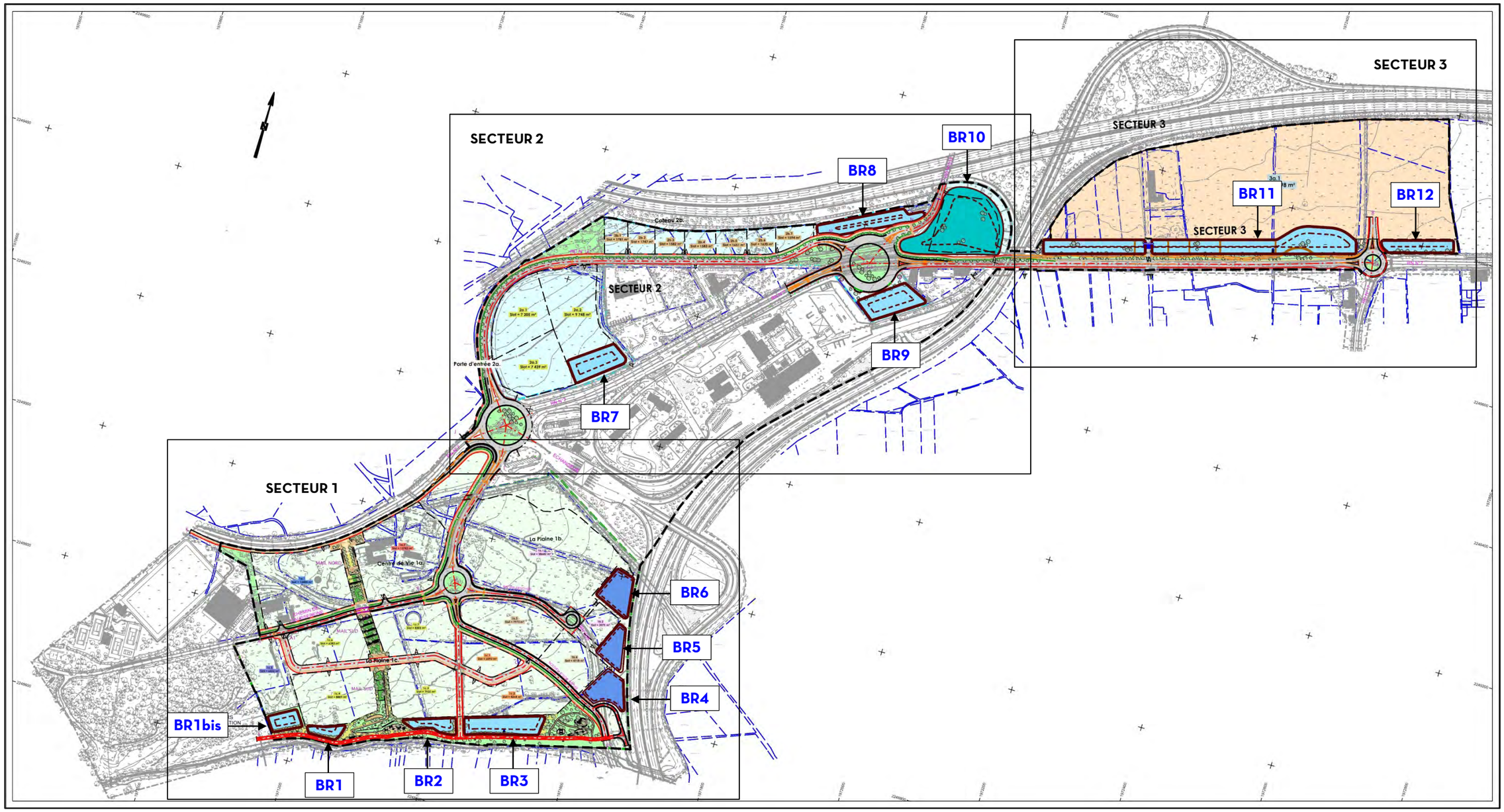

Figure 2 : Plan masse et emprise des bassins issus des études PROJET de conception

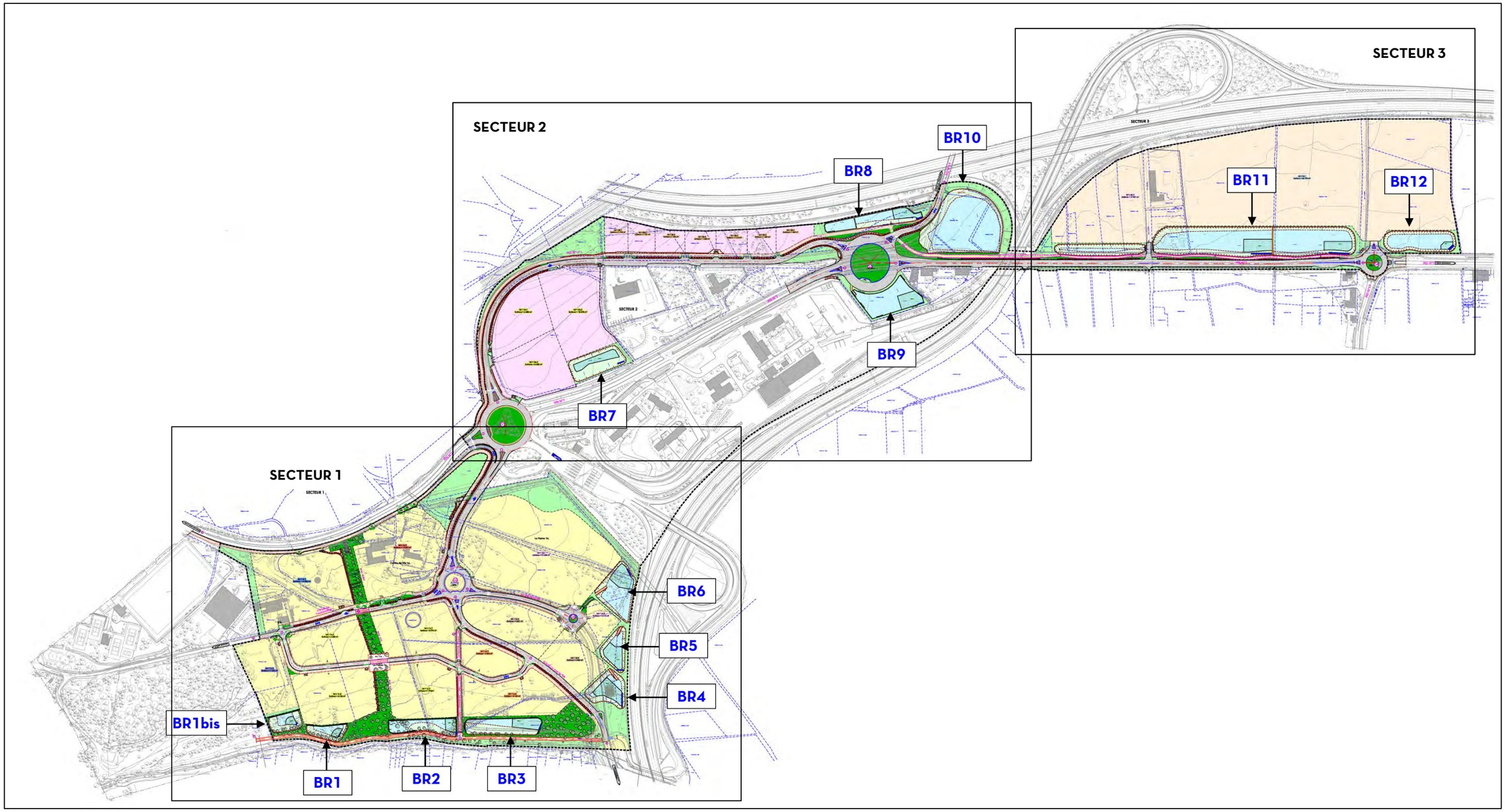

Les caractéristiques principales des ouvrages de rétention sont synthétisées dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Caractéristiques principales des bassins de rétention projetés

Caractéristiques		BR1	BR1 bis	BR2	BR3	BR4	BR5	BR6	BR7	BR8	BR9	BR11	BR12
Secteur		Secteur 1							Secteur 2			Secteur 3	
Volume utile de rétention nécessaire m³		480	500	1030	2030	3470	2460	2920	1930	1790	2200	5900	1080
Type		Paysager	Paysager	Paysager	Paysager	Technique	Technique	Technique	Paysager	Paysager	Technique	Paysager	Paysager
Géométrie	**Berge**	Fruit de talus (5/1) sur 3 faces et mur sur 1 face	Fruit de talus (5/1) sur 3 faces et mur sur 1 face	Fruit de talus (5/1) sur 1 face et mur sur 3 faces	Fruit de talus (5/1) sur 1 face et mur sur 3 faces	Fruit de talus (3/1)	Fruit de talus (3/1)	Fruit de talus (3/1)	Fruit de talus (5/1) sur 1 face et (3/2) sur 3 faces	Fruit de talus (5/1) sur 1 face et mur sur 3 faces	Mur	Fruit de talus (5/1)	Fruit de talus (5/1)
	Emprise (m²)[1]	1060	1130	1880	2500	2250	1730	3200	2540	2600	3200	14600	3100
	Hu : Hauteur utile (m)	**0.63**	**0.80**	**0.70**	**1.12**	**2.27**	**1.78**	**1.25**	**1.59**	**0.77**	**0.63**	**0.45**	**0.40**
	Ht : Hauteur NPHE (m)	0.83	1.00	0.90	1.42	2.47	2.08	1.55	1.79	0.97	0.83	0.75	0.60
	Zf : Cote fond de bassin (mNGF)	**108.85**	**110.00**	**105.60**	**103.30**	**101.30**	**102.80**	**104.10**	**108.20**	**103.85**	**103.10**	**100.54**	**99.90**
	NPHE (mNGF)	109.68	111.00	106.50	104.72	103.77	104.88	105.65	109.99	104.82	103.93	101.29	100.50
	Revanche (m)	0.23	0.24	0.15	0.10	0.42	0.12	0.14	0.40	0.10	0.12	0.27	0.15
Durée tot. de mise en eau du bassin (remplissage+vidange)		15 h	15 h	22 h	21 h	20 h	20 h	20 h	22 h	23 h	18 h	12 h	14 h
Orifice de fuite	**Débit l/s**	25	25	50	115	130	125	135	155	100	130	255	25
	Ajutage (m)	0.1	0.11	0.15	0.23	0.23	0.23	0.24	0.25	0.24	0.23	0.34	0.11
	Zqf : Fe orifice de fuite (mNGF)	**108.85**	**110.00**	**105.60**	**103.30**	**101.30**	**102.80**	**104.10**	**108.20**	**103.85**	**103.10**	**100.54**	**99.90**
Drain sous complexe sablo-terreux	**Zdrain : Fe drain (m NGF)**	108.25	109.40	105.00	102.70	100.70	102.20	103.50	107.60	103.25	102.50	99.94	99.60
Surverse[2]	**Débit l/s**	430	510	1020	2260	2790	2390	2580	1310	750	1125	14200[3]	550
	Dimensions	H = 0.20 m L = 3.30 m	H = 0.20 m L = 3.90 m	H = 0.20 m L = 7.80 m	H = 0.30 m L = 9.40 m	H = 0.20 m L =21m	H = 0.30 m L = 10 m	H = 0.30 m L = 10.80 m	H = 0.20 m L = 10..00 m	H = 0.20 m L = 5.80 m	H = 0.20 m L = 9.00 m	2 surverses H = 0.30 m L = 30 m	H = 0.20 m L = 4.20m
	Zs : Fe surverse (mNGF)	**109.48**	**110.80**	**106.30**	**104.42**	**103.57**	**104.58**	**105.35**	**109.79**	**104.62**	**103.73**	**100.99**	**100.30**
Réseau d'évacuation vers milieu récepteur	**Dimensions (mm)**	Voir plans des réseaux humides en phase de conception PROJET remis ci-après											
	Pente réseau (%)												
	Nature conduite												

[1] Emprise totale, emprise des terrassements et rampe d'accès au bassin incluses.
[2] Lorsque le bassin atteindra sa capacité maximale pour des occurrences de pluies supérieures à 100 ans, ou en cas de défaillance de l'ouvrage de fuite, l'ouvrage surversera par le déversoir du bassin vers le milieu récepteur.
[3] Le bassin de rétention BR11 récupère les eaux des bassins versants amonts, la surverse est ainsi dimensionnée pour permettre l'écoulement du débit cinq centennale du projet et le débit centennale ruisselé depuis l'amont.

CHAPITRE 2 POURSUITE DU SUIVI PIÉZOMÉTRIQUE

Une campagne de suivi du battement de la nappe phréatique a été lancée dans le cadre de l'opération de ZAC, sur 12 piézomètres. Leur implantation et le démarrage du suivi a débuté le 3 janvier 2022 par le bureau d'étude GEOTERRIA (p78). Cette campagne piézométrique d'une durée initialement prévue de 1 an est prolongée sur une seconde année pour espérer recouper une saison automnale non contrainte par la sécheresse subie depuis l'hiver 2022.

En l'absence d'information au moment du dépôt du dossier loi sur l'eau, les 12 bassins de rétention projetés (hors bassin d'écrêtement existant laissé en l'état) et les fossés à ciel ouvert ont été déclarés imperméabilisés (p76 du dossier AEU initial). Le besoin ou non d'étanchéifier un ou plusieurs bassins sera étudié en fin de suivi piézométrique avec prise en compte de l'exceptionnelle sécheresse survenue en 2022.

Conformément au dossier AEU initial (p77), **si** des modifications devaient être portées aux bassins (perméabilité) ou des essais de pompage s'avéraient requis, ceux-ci feraient l'objet d'un **porter à connaissance** du présent dossier **préalable à tous travaux ou essais**.

Les résultats actuels des suivis piézométriques sont présentés dans le tableau suivant et l'emplacement des piézomètres rappelé dans la figure suivante.

Tableau 2 : Extrait suivi piézométrique réalisé par GEOTERRIA en date du 21/04/2023

Date	En mètres/TN											
	PZ1	PZ2	PZ3	PZ4	PZ5	PZ6	PZ7	PZ8	PZ9	PZ10	PZ11	PZ12
01/12/2021	/	/	/	2.53	/	/	/	/	/	3.27	3.25	2.80
02/02/2022	1.90	1.42	2.28	2.50	2.20	2.70	2.30	3.20	2.80	3.50	1.80	2.90
08/03/2022	2.27	1.67	HS	2.10	2.20	2.20	2.18	HS	2.65	3.20	1.77	1.70
05/04/2022	2.43	1.75	2.75	2.80	2.60	2.50	2.35	3.32	2.70	3.70	2.55	3.20
02/06/2022	2.66	2.27	3.25	3	3.80	2.56	2.60	3.60	3.30	BOUE	3.40	BOUE
06/07/2022	4.02	2.85	4.75	3.45	SEC	3.60	2.65	3.70	3	SEC	4.92	SEC
02/08/2022	BOUE	4.25	BOUE	3.80	SEC	4.30	2.40	3.70	3.70	BOUE	SEC	SEC
06/09/2022	SEC	4.30	SEC	4	SEC	SEC	2.60	3.70	3.10	BOUE	BOUE	SEC
04/10/2022	SEC	3.55	SEC	4.25	SEC	5.2	2.40	3.70	3.05	SEC	SEC	SEC
22/11/2022	Bouché	3.15	Bouché	3.98	4.5	5.2	2.23	3.65	2.9	3.8	3.25	2.81
05/12/2022	3.65	2.53	4	4.04	4.36	4.97	2.03	2.93	2.55	3.38	3.05	2.74
10/01/2023	1.95	1.5	2.72	3.1	2.6	2.6	3.17	3.06	2.7	3.4	1.45	3.1
13/02/2023	2.05	1.9	2.88	3.5	2.9	2.85	3.22	3.1	2.63	3.42	1.62	3.1
15/03/2023	2.19	1.86	2.91	3.1	2.71	2.79	3.15	3.19	2.65	3.40	1.80	3.02

Figure 3 : Localisation des piézomètres (rappel)

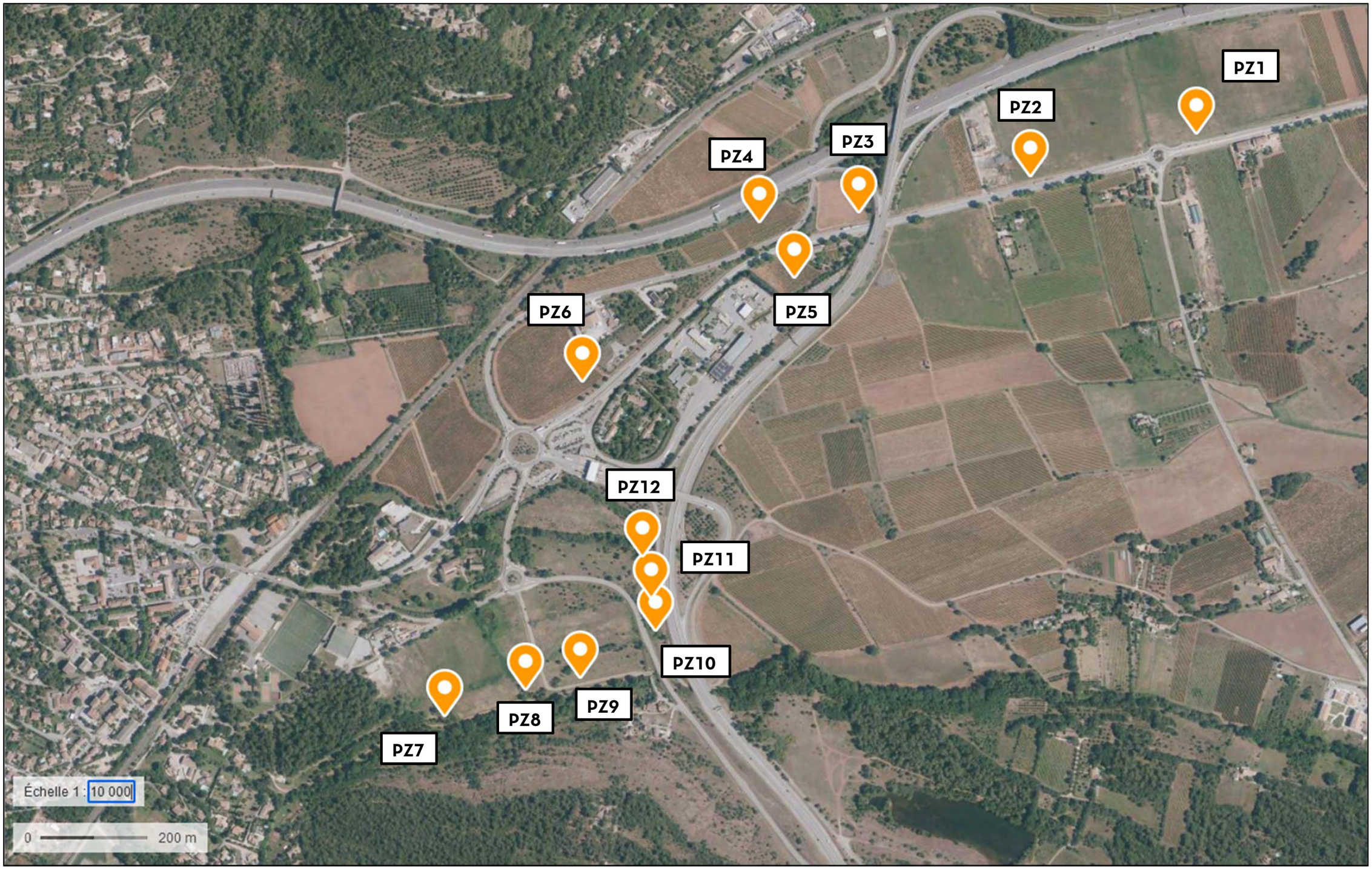

ANNEXE : PLANS DES RÉSEAUX HUMIDES

Plans résultants des études de conception en phase PROJET.

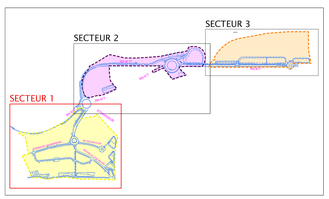

LEGENDE PROGRAMMATION (Etiquette de lot)

- HABITAT
- FORMATION / HABITAT / HEBERGEMENT
- HOTELLERIE / CENTRE CONVENTION - CONGRES TERTIAIRE / SERVICE / RESTAURATION
- TERTIAIRE / BUREAUX
- TERTIAIRE TECHNIQUE / R & D TERTIAIRE BUREAUX
- ACTIVITE PRODUCTIVE / INDUSTRIE
- INDUSTRIE / SERVICES / RESTAURATION LIES A LA VIGNE / "VITIPOLE"
- VILLAGE ARTISANAL
- ARTISANAT

VALEUR DU DOCUMENT

GEOREFERENCE :
LES COORDONNEES PLANIMETRIQUES SONT EXPRIMEES DANS LE SYSTEME GEODESIQUE RGF93 - PROJECTION CONIQUE CONFORME 43.
LES COORDONNEES ALTIMETRIQUES SONT EXPRIMEES DANS LE SYSTEME ITALITVIDER NGF-IGN 1969.
ETAT DES LIEUX :
LE PRESENT FAIT DES LIEUX ETABLI SUIVANT UN LEVE RECOLER A L'ECHELLE DU 1/200e EN DATE D'AVRIL 2020.
PRISE DE VUE AERIENNE PAR METHODE PHOTOGRAMMETRIQUE PRECIS, TCN EN DATE DU 21/02/20.
VALEUR DES LIMITES :
LES LIMITES FIGURES SUR LE PRESENT PLAN SONT CONFORMES AUX DOCUMENTS FOURNIS PAR LE SERVICE DU CADASTRE.

LEGENDE PLAN TOPOGRAPHIQUE :

- ROUTE
- CHEMIN, ALLEE
- MUR
- MUR DE SOUTENEMENT
- HAIE VIVE
- CLOTURE
- GRILLAGE
- HAUT TALUS
- BAS TALUS
- ECOULEMENT
- COURBE MAITRESSE
- COURBE ORDINAIRE
- COURBE INCIDENTAIRE
- LIMITE DE PARCELLE
- BATI DUR, BATI LEGER
- BATI PUBLIC, BATI FIGURATIF
- POTEAUX PTT, BT et HT
- LAMPADAIRES
- FEUX TRICOLORES
- PANNEAUX DE SIGNALISATION
- CATENAIRES ET PORTES CATENAIRE
- PILIER, PORTAIL
- REGARDS TE, BE, EP, EDF, EDF, PTT, BI
- PLAQUES
- GRILLE D'ASSAINISSEMENT, AVALOIR
- ARBRES DIVERS
- ZONE BOISEE
- POINT ALTIMETRIQUE COTE
- POINT ALTIMETRIQUE FIL D'EAU COTE

LEGENDE PLAN DES RESEAUX EXISTANTS :

RESEAU EAUX USEES :
- RESEAU EU EXISTANT
- REGARD E.U. COLLECTIF EXISTANT

RESEAU EAUX PLUVIALES :
- RESEAU E.P. EXISTANT
- EMERGENCES / REGARD E.P. EXISTANT

RESEAU ADDUCTION EAU POTABLE :
- RESEAU A.E.P. COMMUNAL EXISTANT
- RESEAU A.E.P. SYNDICAT DES EAUX ENTRAGUES (Adduction + défense incendie uniquement)
- POTEAU INCENDIE EXISTANT

RESEAU ELECTRICITE B.T. :
- TRANSFORMATEUR EXISTANT
- RESEAU ELECTRICITE B.T. EXISTANT

RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC :
- RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC EXISTANT

RESEAU TELECOMMUNICATION :
- RESEAU TELECOM EXISTANT

RESEAU GAZ :
- RESEAU GAZ EXISTANT

LEGENDE DU PLAN DES RESEAUX HUMIDES PROJETES :

RESEAU EAUX USEES :
- RESEAU E.U. A CREER
- REGARD E.U. COLLECTIF A CREER
- REGARD E.U. DE BRANCHEMENT

RESEAU EAUX PLUVIALES :
- RESEAU E.P. A CREER (PARTIELLEMENT EXISTANT)
- DRAIN A CREER (PARTIELLEMENT EXISTANT)
- REGARD E.P. DE VISITE ET DE BRANCHEMENT
- AVALOIR
- GRILLE
- GRILLE ACCORDAN
- TETE DE BUSE, OUVRAGE DE RACCORDEMENT
- FOSSE A CIEL OUVERT A CREER

RESEAU ADDUCTION EAU POTABLE :
- RESEAU A.E.P. A CREER
- FOURREAUX
- VANNE
- POTEAU INCENDIE ALIMENTE PAR RESEAU EAU POTABLE
- COMPTEUR INDIVIDUEL

LEGENDE PLAN DE VOIRIE - AMENAGEMENT DES INFRASTRUCTURES PRIMAIRES

- EMPRISE ZAC
- LIMITE DE PARCELLE CADASTRALE
- SECTEUR OPERATIONNEL 1 ZAC VARECOPOLE
- SECTEUR OPERATIONNEL 2 ZAC VARECOPOLE
- SECTEUR OPERATIONNEL 3 ZAC VARECOPOLE
- IDENTIFICATION DES TRONCONS
- AMENAGEMENT PROJETE
- VOIRIE
- CHEMINEMENT PIETON / DOUX
- ESPACE VERT

MAITRE D'OUVRAGE

AREA REGION SUD — Provence Alpes Côte d'Azur
34 Boulevard Charles Nédelec
13 AUCH
TEMPS MARSEILLE 0491001 01

COLLECTIVITE CONCEDANTE

COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DU VAR
Route de Trans-En
83340 LE LUC EN PROVENCE

Département du VAR
Commune du CANNET DES MAURES

OPERATION :

ZAC VARECOPOLE

NATURE DU DOCUMENT :

PLAN DES RESEAUX PROJETES RESEAUX HUMIDES

SECTEUR 1

Phase
PRO

Planche
F4-PL1/3

PRESTATAIRES :

GROUPEMENT
CITADIA
opsia
even
TRACTEBEL
Ecotonia
cereg

ECHELLE 1/500

REFERENCES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES	REDACTEUR	VERIFICATEUR	APPROBATEUR
Dossier N° 20 14395/02 Date du 20/04/2022 Visa Actual : F4-PL1/3-F1/01-H24NE0-A Version A	I.BOUQUIER	A.JACQUES	P. BOURRIAU

INDICE	MODIFICATIONS	DATE
A2	COMPLETUDE	17/04/2023
A1	EDITION ORIGINALE	16/12/2021

SECTEUR 1
PLANCHE 2
PLANCHE 1
PLANCHE 2
PLANCHE 1
RN N°7
STATION DE REFOULEMENT
LE CANNET DES MAURES
CHEMIN DE CAUSSEREINE
MAIL NORD
MAIL SUD
RD 558 DEVOYEE
NOUVELLE VOIE RD 558
CHEMIN DE LA PLAINE
RUE DES ECOLES
RUE DES ECOLES
RUE DES ECOLES

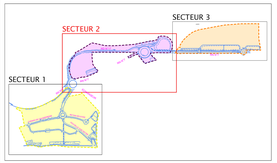

LEGENDE PROGRAMMATION (Etiquette de lot)

- HABITAT
- FONCTION "HABITAT / HEBERGEMENT"
- ACTIVITES / CENTRE CONVENTION / CONGRES TERTIAIRE / SERVICE / RESTAURATION
- TERTIAIRE / BUREAUX
- TERTIAIRE TECHNIQUE / R & D TERTIAIRE BUREAUX
- ACTIVITE PRODUCTIVE / INDUSTRIE
- INDUSTRIE / SERVICES / RESTAURATION LIES A LA VIGNE / "VITIPOLE"
- VILLAGE ARTISANAL
- ARTISANAT

LEGENDE PLAN DES RESEAUX EXISTANTS :

RESEAU EAUX USEES :
- RESEAU EU EXISTANT
- REGARD E.U. COLLECTIF EXISTANT (TAMPON Ø 600 mm)

RESEAU EAUX PLUVIALES :
- RESEAU E.P. EXISTANT
- EMERGENCES / REGARD E.P. EXISTANT (TAMPON Ø 600 mm)

RESEAU ADDUCTION EAU POTABLE :
- RESEAU A.E.P. COMMUNAL EXISTANT
- RESEAU A.E.P. "SOUS EAUX EXTRAGUES (Adduction + défense incendie uniquement)
- POTEAU INCENDIE EXISTANT

RESEAU ELECTRICITE R.T. :
- TRANSFORMATEUR EXISTANT
- RESEAU ELECTRICITE R.T. EXISTANT

RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC :
- RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC EXISTANT

RESEAU TELECOMMUNICATION :
- RESEAU TELECOM EXISTANT

RESEAU GAZ :
- RESEAU GAZ EXISTANT

LEGENDE DU PLAN DES RESEAUX HUMIDES PROJETES :

RESEAU EAUX USEES :
- RESEAU EU. A CREER
- REGARD E.U. COLLECTIF A CREER
- REGARD E.U. DE BRANCHEMENT

RESEAU EAUX PLUVIALES :
- RESEAU E.P. A CREER ENTERRABLE
- CRAIN A CREER ENTERRABLE
- REGARD E.P. DE VISITE ET DE BRANCHEMENT
- AVALOIR
- GRILLE
- GRILLE NOYERRA
- TETE DE BUSE, OUVRAGE DE RACCORDEMENT
- FOSSE A CIEL OUVERT A CREER

RESEAU ADDUCTION EAU POTABLE A CREER :
- FOURREAUX
- VANNE
- POTEAU INCENDIE "ILLENITE" (Adduction + défense incendie)
- COMPTEUR INDIVIDUEL

LEGENDE PLAN DE VOIRIE - AMENAGEMENT DES INFRASTRUCTURES PRIMAIRES

- EMPRISE ZAC
- LIMITE DE PARCELLE CADASTRALE
- SECTEUR OPERATIONNEL 1 ZAC VARECOPOLE
- SECTEUR OPERATIONNEL 2 ZAC VARECOPOLE
- SECTEUR OPERATIONNEL 3 ZAC VARECOPOLE
- IDENTIFICATION DES TRONCONS
- AMENAGEMENT PROJETE
- VOIRIE
- CHEMINEMENT PIETON / DOUX
- ESPACE VERT

MAITRE D'OUVRAGE

AREA REGION SUD
SPL
AREA REGION SUD / Provence Alpe Côte d'Azur
25 Boulevard Charles MORAND
CS 70 001
13331 MARSEILLE CEDEX 03

COLLECTIVITE CONCEDANTE

CŒUR DE VAR
COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DU VAR
Route de TOULON
83340 LE LUC EN PROVENCE

Département du VAR
Commune du CANNET DES MAURES

OPERATION :

VAR ECOPOLE

ZAC VARECOPOLE

NATURE DU DOCUMENT :

PLAN DES RESEAUX PROJETES RESEAUX HUMIDES

Phase
PRO

SECTEUR 2

Planche
F4-PL 2/3

PRESTATAIRES :

ORLOPEMENT

CITADIA

opsia even SOGEA TRACTEBEL Ecotonia cereg

ECHELLE 1/500

REFERENCES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES
Dossier N° 20 14 09/02
Affaire N° 20 14 09
Sof. Schapi : J:\x-AFFAIRES_N_S_400-RN7\LAYOUTS\3-5
Version : A

REDACTEUR	VERIFICATEUR	APPROBATEUR
CBOUQUIES	A.JACCAUD	F.BOUDINAS

INDICE	MODIFICATIONS	DATE
A2	COMPLETUDE	17/04/2023
A1	EDITION ORIGINALE	16/12/2021

VALEUR DU DOCUMENT

GEOREFERENCE :
LES COORDONNEES PLANIMETRIQUES SONT EXPRIMEES DANS LE SYSTEME GEODESIQUE RGF93 - PROJECTION CONIQUE CONFORME 43 LES COORDONNEES ALTIMETRIQUES SONT EXPRIMEES DANS LE SYSTEME ALTITUDE NGF-IGN 1969.
ETAT DES LIEUX :
LE PLAN DE L'ETAT DES LIEUX ETABLI SUIVANT UN LEVE REGULIER A L'ECHELLE DU 1/200e EN DATE D'AVRIL 2020.
PRISE DE VUE AERIENNE PAR HELICOPTERE PHOTOGRAMMETRIQUE RESOLTION EN DATE DU 21/02/20
VALEUR DES LIMITES :
LES LIMITES FIGUREES SUR LE PRESENT PLAN SONT CONFORMES AUX DOCUMENTS FOURNIS PAR LE SERVICE DU CADASTRE.

LEGENDE PLAN TOPOGRAPHIQUE :

- ROUTE
- CHEMIN, ALLEE
- MUR
- MUR DE SOUTENEMENT
- HAIE VIVE
- CLOTURE
- GRILLAGE
- HAUT TALUS
- BAS TALUS
- ECOULEMENT
- COURBE RACTRESSE
- COURBE ORDINAIRE
- COURBE INDICATRICE
- LIMITE DE PARCELLE
- BATI DUR, BATI LEGER
- BATI PUBLIC, BATI FEUILLETE
- POTEAUX HTT, BT et MT
- LAMPADAIRES
- FEUX TRICOLORES
- PANNEAUX DE SIGNALISATION
- PLANTATIONS D'ARBRES CATHODIMES
- PILIER, PORTAIL
- REGARDS TE, BE, EP, EDF, ETT, TF
- PLAQUES
- GRILLE D'ASSAINISSEMENT, AVALOIR
- MINERAI D'ASPIRE
- ZONE BOISEE
- POINT ALTIMETRIQUE COTE
- POINT ALTIMETRIQUE FIL D'EAU COTE

LEGENDE PLAN DES RESEAUX EXISTANTS :

RESEAU EAUX USEES :
- RESEAU EU EXISTANT
- REGARD E.U. COLLECTIF EXISTANT (Ref 83.00 / Rad 60.00 / Tal 83.00)

RESEAU EAUX PLUVIALES :
- RESEAU E.P. EXISTANT
- EMERGENCES / REGARD E.P. EXISTANT (Ref 83.00 / Rad 60.00 / Tal 83.00)

RESEAU ADDUCTION EAU POTABLE :
- RESEAU A.E.P. COMMUNAL EXISTANT
- RESEAU A.E.P. SYNDICAT DES EAUX ENTRAIGUES (Adduction + défense incendie uniquement)
- POTEAU INCENDIE EXISTANT

RESEAU ELECTRICITE B.T. :
- TRANSFORMATEUR EXISTANT
- RESEAU ELECTRICITE B.T. EXISTANT

RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC :
- RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC EXISTANT

RESEAU TELECOMMUNICATION :
- RESEAU TELECOM EXISTANT

RESEAU GAZ :
- RESEAU GAZ EXISTANT

LEGENDE DU PLAN DES RESEAUX HUMIDES PROJETES :

RESEAU EAUX USEES :
- RESEAU E.U. A CREER
- REGARD E.U. COLLECTIF A CREER
- REGARD E.U. DE BRANCHEMENT

RESEAU EAUX PLUVIALES :
- RESEAU E.P. A CREER ENTERRABLE
- DRAIN A CREER ENTERRABLE
- REGARD E.P. DE VISITE ET DE BRANCHEMENT
- AVALOIR
- GRILLE
- GRILLE ACCORDAN
- TETE DE BUSE, OUVRAGE DE RACCORDEMENT
- FOSSE A CIEL OUVERT A CREER

RESEAU ADDUCTION EAU POTABLE :
- RESEAU A.E.P. A CREER
- FOURREAUX
- POTEAU INCENDIE ALIMENTE PAR RESEAU EAU POTABLE
- COMPTEUR INDIVIDUEL

LEGENDE PLAN DE VOIRIE - AMENAGEMENT DES INFRASTRUCTURES PRIMAIRES

- EMPRISE ZAC
- LIMITE DE PARCELLE CADASTRALE
- SECTEUR OPERATIONNEL 1 ZAC VARECOPOLE
- SECTEUR OPERATIONNEL 2 ZAC VARECOPOLE
- SECTEUR OPERATIONNEL 3 ZAC VARECOPOLE
- IDENTIFICATION DES TRONCONS
- AMENAGEMENT PROJETE
- VOIRIE
- CHEMINEMENT PIETON / DOUX
- ESPACE VERT

MAITRE D'OUVRAGE

AREA REGION SUD - Provence Alpes Côte d'Azur
29 Rond-point du Pr Joseph Raybaud
CS 70464
13331 MARSEILLE CEDEX 03

COLLECTIVITE CONCEDANTE

COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DU VAR
Route de TOULON
83340 LE LUC EN PROVENCE

Département du VAR
Commune du CANNET DES MAURES

OPERATION :

ZAC VARECOPOLE

NATURE DU DOCUMENT :

PLAN DES RESEAUX PROJETES RESEAUX HUMIDES

SECTEUR 3

Phase **PRO**

Planche **F4-PL 3/3**

PRESTATAIRES :

CITADIA

opsia · even · TRACTEBEL · Ecoma · cereg

ECHELLE 1/500

REFERENCES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES	REDACTEUR	VERIFICATEUR	APPROBATEUR
Dossier N° 20 14395/02 Date 02/06/2022 Ver. fichier Fic 14395-02_3-3_RX4 PROJ-HUMIDES-4 Variante : A	LBOUQUIER	A.JACQUES	P. BOURBAS

A2	COMPLETUDE	17/04/2023
A1	EDITION ORIGINALE	16/12/2021
INDICE	MODIFICATIONS	DATE

PLANCHE 2

SECTEUR 3

lot = 3a.2
Surface = 19 901 m²

lot = 3a.1
Surface = 40 770 m²

RN N°7

RD N°7

VERS VIDAUBAN

BR 11
Vu = 400m³
NPHE 102.21
Ht 0.81m

BR 11
Vu = 1 170m³
NPHE 101.29
Ht 0.70m - Ø 100.54
Surverse L 30m (h 0.30m)

BR 11
Vu = 2 270m³
NPHE 101.29
Ht 0.70m - Ø 100.54
Surverse L 30m (h 0.30m)

BASSIN BR 12
Vu = 2 600m³
NPHE 100.00
Ht 0.80m - Ø 99.90
Surverse L 4.20m (h 0.20m)

Zsurverse = 101.64
Ø = 100.30
Orifice de fuite = Ø 60

Orifice de fuite Ø 340
Fe = 100.54 m

Orifice de fuite Ø 150
Fe = 99.90 m

IMPLANTATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION DOUBLE

MODE DOUX EN STABILISE RENFORCE AVEC VOLIGE ACIER

ABAISSE DE GLISSIERE BOIS METAL

GLISSIERE DE SECURITE BOIS METAL

BUSAGE DU FOSSE EXISTANT

RACCORDEMENT AU RESEAU EXISTANT AVEC CREATION DE REGARD

PROLONGEMENT DE LA TETE DE BUSE SI NECESSAIRE

ELARGISSEMENT DU PASSAGE PROTEGE DANS LOT EXISTANT

PROTECTION MECANIQUE SUR CADRE EP

EVACUATION DU DRAIN AU FILE D'EAU 100.20

EVACUATION DU DRAIN AU FILE D'EAU 99.30

FOSSE A REMBLAYER

ATTENTE EP LOT 3a.1

ATTENTE EP LOT 3a.2

RACCORDEMENT AU RESEAU EU EXISTANT

REMBLAIEMENT DU FOSSE AVALOIR EXISTANT

IMPLANTATION DU POSTE DE TRANSFORMATION DOUBLE AVALOIR EXISTANT TO A DEPLACER

PARCELLE F 1029 · PARCELLE F 1044 · PARCELLE F 1045 · PARCELLE F 1658 · PARCELLE F 1662 · PARCELLE F 621 · PARCELLE F 620 · PARCELLE F 1765 · PARCELLE F 1764 · PARCELLE F 1028 · PARCELLE F 1025 · PARCELLE F 1024 · PARCELLE F 1015 · PARCELLE F 841 · PARCELLE F 1463 · PARCELLE F 35 · PARCELLE F 36 · PARCELLE F 34 · PARCELLE F 1408 · PARCELLE F 584 · PARCELLE F 583 · PARCELLE F 585 · PARCELLE F 593 · PARCELLE F 582 · PARCELLE F 586 · PARCELLE F 589 · PARCELLE F 590 · PARCELLE F 600 · PARCELLE F 1804 · PARCELLE F 1502 · PARCELLE F 1614 · PARCELLE F 1605 · PARCELLE F 1606 · PARCELLE F 1613

LEGENDE PLAN TOPOGRAPHIQUE :

- ROUTE
- CHEMIN, ALLEE
- MUR
- MUR DE SOUTENEMENT
- HAIE VIVE
- CLOTURE
- GRILLAGE
- HAUT TALUS
- BAS TALUS
- ECOULEMENT
- COURBE MAITRESSE
- COURBE ORDINAIRE
- COURBE INDEXEE
- LIMITE DE PARCELLE
- BATI DUR, BATI LEGER
- BATI PUBLIC, BATI FIGURATIF
- POTEAUX INFO., BT et MT
- LAMPADAIRES
- FEUX TRICOLORES
- PANNEAUX DE SIGNALISATION
- CATENAIRE ET PORTES CATENAIRE
- PILIER, PORTAIL
- REGARDS TE, BE, EP, EDF, EDF, PTT, St
- PLAQUES
- GRILLE D'ASSAINISSEMENT, AVALOIR
- ARBRES ISOLES
- ZONE BOISEE
- POINT ALTIMETRIQUE COTE
- POINT ALTIMETRIQUE FIL D'EAU COTE

LEGENDE PROGRAMMATION (Etiquette de lot)

- HABITAT
- FORMATION / HABITAT / HEBERGEMENT
- HOTELLERIE / CENTRE CONVENTION - CONGRES TERTIAIRE / SERVICE / RESTAURATION
- TERTIAIRE / BUREAUX
- TERTIAIRE TECHNIQUE / R & D TERTIAIRE BUREAUX
- ACTIVITE PRODUCTIVE / INDUSTRIE
- INDUSTRIE / SERVICES / RESTAURATION LIES A LA ROME / "ATYPIQUE"
- VILLAGE ARTISANAL
- ARTISANAT

SECTEUR 1 · SECTEUR 2 · SECTEUR 3

VALEUR DU DOCUMENT

GEOREFERENCE :
LES COORDONNEES PLANIMETRIQUES SONT EXPRIMEES DANS LE SYSTEME GEODESIQUE RGF93 - PROJECTION CONIQUE CONFORME 43.
LES COORDONNEES ALTIMETRIQUES SONT EXPRIMEES DANS LE SYSTEME D'ALTITUDE NGF-IGN 1969.

ETAT DES LIEUX :
LA DATE DE L'ETAT DES LIEUX ETABLI SURVANT UN LEVE REGULIER A L'ECHELLE DU 1/200e EN DATE D'AVRIL 2020.
PRISE DE VUE AERIENNE PAR METHODE PHOTOGRAMMETRIQUE PACEL SCM EN DATE DU 21/02/20.

VALEUR DES LIMITES :
LES LIMITES FIGUREES SUR LE PRESENT PLAN SONT CONFORMES AUX DOCUMENTS FOURNIS PAR LE SERVICE DU CADASTRE.